L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 JUILLET 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 19 JUILLET 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un jugement rendu par l'ancienne Cour Supérieure pour la somme de $78,178 12.

Par Armand Soile, coin Télémaque et Gasquet, une vacherie.

LA RÉFORME CIVILE.

L'imbroglio d'Albany touche à son terme. M. Platt, le sénateur démissionnaire, a été remplacé. Victime de l'influence que M. Conkling exerce sur lui, il a suivi son chef de file, et le premier il est resté sur le carreau. Espérons que M. Conkling partagera le sort de son collègue.

Jusqu'ici on avait traité de niais celui qui ne savait pas subordonner la politique à ses intérêts personnels. La défaite de Platt, la prochaine défaite de Conkling indiquent qu'une modification profonde à ce sujet, s'est produite dans le sentiment public. Malgré leur mérite personnel et l'influence qu'ils avaient acquise sur le parti auquel ils appartiennent, Platt et Conkling succombent sous la réprobation qui s'attache enfin aux hommes que l'ambition entraîne hors des limites du patriotisme et qui, pour satisfaire à leurs convoitises, sacrifient l'intérêt général.

M. Garfield sort vainqueur d'une lutte qu'avaient entreprise contre lui d'âpres ambitions. Il est probable que l'attentat commis par Guiteau n'a pas été étranger à la détermination finale des deux chambres de l'Etat de New York en session à Albany. La sensation douloureuse produite par ce cruel événement a rattaché au Président bon nombre d'esprits hostiles jusqu'au jour funeste de la tentative. Les passions, les haines inspirées par l'esprit de parti ont fait place à un sentiment de commisération pour la victime et d'horreur pour l'assassin et pour le mobile qui avait armé son bras. De là, le discrédit dans lequel sont tombés les stalwarts, et leur chute probable devant l'assemblée d'Albany.

Serait-ce là le prélude d'une modification radicale dans la politique de parti réduite à une question de distribution d'emplois; politique substituant les convoitises des ambitieux au développement graduel du bien général, et n'étant que l'art de tromper et de corrompre pour asservir?

En élargissant le cercle que les politiciens avaient resserré afin de l'occuper tout entier à l'exclusion des patriotes désintéressés, M. Garfield, s'il entrait dans cette voie qui lui est indiquée par les nombreux commentaires de la presse sur la tentative de Guiteau, resterait illustre et populaire entre tous ses prédécesseurs. Inspirateur et chef d'un parti de la réforme tant souhaitée, tant demandée et si vivement attendue, il entraînerait à sa suite toute la partie saine de la population, qui saurait reconnaître le service rendu. Mais le fera-t-il? Y a-t-il en lui cette volonté énergique qui sait aller droit au but sans s'effrayer des obstacles à renverser? Est il entouré d'hommes soucieux d'attacher leur nom à la réforme attendue? Quelques-uns de ces derniers ne sont ils pas les adversaires d'un ordre de chose nouveau, compromettant pour la position élevée qu'ils occupent?

Un retour à la simplicité et au désintéressement patriotique des fondateurs de l'union américaine, quel rêve! Se réalisera-t-il jamais?

Quoi qu'il en soit le peuple américain espère que l'explosion fatale, meurtrière des plus détestables passions, provoquée par le système dominant jusqu'ici, aura pour conséquence naturelle, logique, une modification profonde des errements consacrés par le temps, mais condamnés par leurs résultats.

Le rétablissement du président paraît assuré. Ses médecins prévoient une convalescence prompte. Avec qu'elle anxiété le peuple ne va-t-il pas attendre le premier acte de M. Garfield agissant comme chef de l'exécutif? En général, on inaugure bien de ses agissements futurs.

La sympathie universelle qui est allée à lui, et qui se traduit aujourd'hui par un don royal, l'élèvera au-dessus de l'esprit de parti? Il comprendra qu'il est le Président d'une grande république qui attend de lui des actes du plus pur patriotisme, et non plus la créature d'une fraction dont il doit satisfaire les mesquines aspirations.

La presse américaine est unanime à espérer un changement de régime. Celui qui a prévalu et sous l'empire duquel les désordres moraux et politiques se sont étendus sur la République, est l'objet de la réprobation générale. Les meilleurs esprits le dénoncent comme corrupteur. Il a ébranlé la solidarité qui constitue les sociétés puissantes en en faisant un tout animé d'une pensée commune, et cette solidarité a été remplacée par un individualisme avide, sans frein, détendant les liens sociaux et n'agissant qu'en vue de satisfaire ses appétits personnels.

Le rôle de réformateur doit tenter un esprit élevé. L'histoire a consacré ses pages les plus éloquentes à ces hommes de bien qui ont consacré leur génie à opérer des changements utiles aux peuples, qui ont ramené ces derniers, un instant dévoyés, aux principes d'une saine politique. Jamais encore l'occasion ne fut plus favorable que celle qui s'offre à M. Garfield. L'heure est favorable, le peuple veut, et M. Garfield n'a qu'à se laisser aller au courant. L'opportunisme n'est jamais un mauvais conseiller. C'est à la saisie de cette minute psychologique que la plupart des réformateurs de tous les temps doivent leur succès et leur renommée.

Fête au Jockey Club.—Le secrétaire de cette puissante association, Mr. G. W. Nott, annonce qu'un concert promenade, suivi de danses aura lieu le jeudi, 21 courant, à l'incomparable jardin du Jockey Club. Chaque membre aura droit à cinq cartes d'entrée.

Il suffit d'une semblable annonce pour mettre en émoi toute la société fashionable de la Nouvelle-Orléans. Déjà les jeunes miss préparent leur toilette dont l'éclat des lumières fait merveilleusement ressortir les élégants détails.

Par temps favorable cette fête de nuit, elle sera l'égale, si elle ne les surpasse pas, des fêtes déjà données et dont nous avons raconté les splendeurs.

D'après le rapport que M. L. Harper a fait, par ordre de la Législature du Mississipi, sur la géologie et l'agriculture de l'Etat, il existe un immense dépôt de kaolin dans un des comtés—Tishomingo.

M. H. Billard, (ancienne librairie Molland?) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 2 juillet.

—Une grosse belle-mère acariâtre ouvre un œuf de Pâque et en tire (hormone?) une corde avec un nœud coulant. Réflexion immédiate:

—On ne peut évidemment venir que de mon gendre!....

Evidemment!

La limite constitutionnelle respectée.

La Cour Suprême, composée du juge président Bermudez, de deux conseillers et de deux juges de district appelés pour remplacer les deux autres juges, qui s'étaient récusés, vient de décider une affaire importante aux Opelousas, rejetant une demande pour une *taxe de dix mills en sus* de celle déjà imposée s'élevant à ce chiffre.

M. M. Nelson réclamait une somme en capital et intérêts, s'élevant à près de $10,000, représentée par des obligations qui auraient été émises le 5 d'octobre 1868, d'après résolution du 16 juillet précédent, du jury de police de la paroisse St. Martin, pour la construction d'un pont sur le Bayou Têche en face de la Nouvelle-Ibérie. Le 30 octobre suivant, le village fut détaché de la paroisse St. Martin par la *Législature*, pour former partie d'une autre paroisse alors créée, et nommée Ibérie. C'est après cette séparation que la ville contracta, fit construire le pont et donna des obligations au constructeur. Suivant la résolution autorisant l'émission des bons, ils devaient être payés sur les taxes de 1865, 1866, 1867 et 1868. Malgré cela, jugement avait été rendu en 1873, ordonnant la levée de la taxe spéciale nécessaire pour payer ce jugement. La procédure dans laquelle la taxe spéciale était demandée, avait pour objet l'exécution du jugement.

La Cour a décidé que le demandeur devait être restreint aux termes de son contrat et a par suite rejeté la demande, délivrant ainsi la paroisse d'une taxe de dix mills.

Nos amis distingués l'ex-juge De Blanc et l'ex-lieutenant gouverneur Mouton, avec M. Edouard Simon, représentaient comme avocats, la paroisse St Martin; le colonel G. A. Breaux, de notre ville, demandait le *mandamus*.

C'est le juge-président qui a rédigé l'opinion de la majorité et qui a été l'organe de ses collègues. Le juge Poché, le juge Todd, les juges de district Hudspeth et Clegg qui remplaçaient les juges Fenner et Levy récusés, étaient les autres qui ont pris part aux discussions et aux délibérations de la cour. Le juge Todd a donné et lu une opinion dissidente, dans laquelle il s'efforce vainement de maintenir le droit à la taxe.

La paroisse St Martin peut se flatter d'avoir ainsi remporté une victoire sanctionnée par la loi, assurée par la constitution et fondée sur les principes de la justice et de l'équité.

Les honorables juges de cette haute cour sont de retour parmi nous, et doivent se remettre au travail le premier lundi d'octobre, époque à laquelle ils siègeront à Shreveport.

LOUISIANE.

Le *Louisianais* de St-Jacques du 16 juillet:

Il a plu et il pleut.

Oh, merveille! Oh, bonheur!

Ce n'est pas un rêve!

Pour nous convaincre de la réalité de la pluie, nous avons fait un mille hier en piétinant dans la boue, en nous y enfonçant avec joie jusqu'à la cheville.

Eh bien, pas moyen d'en douter: Saint Thomas lui-même, ce sceptique béatifié, se serait déclaré satisfait.

Quelle bonne pluie!

Tout renaît, l'atmosphère est lavée et rafraîchie. Hommes, bêtes et végétaux sont ranimés.

Cette eau vraiment céleste va accomplir des miracles.

La canne rabougrie et jaunie redevient verte et sent de nouveau monter la sève. Le riz, que le Mississipi commençait à abandonner et auquel l'eau fournie par les pompes suffisait à peine, acquiert plus de vigueur.

La nature entière chante hosannah!

—La Grande Pointe en St-Jacques est justement célèbre pour la production du fameux tabac Périque.

Le Périque est unique dans son genre, à cause de la préparation spéciale du tabac, encore plus que de l'espèce.

Nous le croyons destiné à faire la fortune de St. Jacques lorsqu'il sera plus connu et plus généralement apprécié.

Quoiqu'il en soit, ce tabac aimé des vrais fumeurs, ne doit pas péricliter cette année, s'il nous en faut juger par l'échantillon que nous envoie M. Adolphe Poché de la Grande Pointe, sous la forme d'une feuille verte cueillie au hasard dans son champ.

Elle mesure trente-deux pouces de longueur sur vingt-six de largeur.

C'est beau, mais ce n'est pas surprenant.

Notre sol est si fertile!

—Dimanche dernier, 10 juin, un homme de couleur a été grièvement blessé par un autre sur l'ancienne habitation du gouverneur A. B. Roman, aujourd'hui la propriété de M. Johnson.

Il paraît qu'il y avait eu une altercation préalable entre Louis Johnson et Salomon Turner, et lorsqu'ils se sont rencontrés, Turner a tiré un revolver de sa poche et a fait feu, blessant Johnson à la hanche.

La blessure n'est pas mortelle.

Il n'y a pas eu d'arrestation, par la raison toute simple que Johnson a refusé positivement de faire un affidavit, en disant qu'il reconnaissait avoir tous les torts dans cette affaire.

Le *Meschacébé de St-Jean Baptiste*, du 16 juillet:

La pluie semble enfin vouloir se préparer à tomber, et tous les jours viennent quelques petits orages fugitifs, insuffisants pour les besoins de l'agriculture, promettant une succession qui pourrait devenir aussi ennuyeuse que nuisible. Les labours n'ont pu être poussés, grâce à la trop longue sécheresse, les travaux sont en retard et la saison s'avance.

Les habitants riziers sont enchantés de leur récolte et comptent sur une abondante moisson.

—La fête organisée au bénéfice des orphelines dimanche dernier à l'Eglise St-Jean Baptiste a été un succès complet et a produit une très belle somme. La population s'est portée en foule au saint édifice et chacun a voulu contribuer généreusement à grossir les recettes. Les orphelines sont parties le lendemain par le chemin de fer pour Bâton Rouge.

Le *Journal d'Ibérie*, du 19 juillet:

L'atmosphère a été lourde et chargée d'électricité depuis lundi. Jeudi nous avons eu une bonne ondée qui a considérablement tempéré l'atmosphère, et qui ne manquera pas nous l'espérons de changer un peu la situation des récoltes qui souffraient terriblement de la sécheresse.

Le *Courrier de Houma*, du 16 juillet:

14 Juillet. Après quelques ondées fort insuffisantes, voilà qu'enfin il nous arrive, sans orage, une pluie abondante et continue qui devra certainement faire beaucoup de bien aux cannes, au riz et peut être encore au maïs; malheureusement elle a été trop tardive pour nos jardins, et nos légumes ont été brûlés.

—Le Rév. Père Lamy, (Rédemptoriste) dont la parole éloquente, persuasive et puissante, a ramené tant de chrétiens tièdes à la pratique assidue de leurs devoirs, dans la mission donnée, il y a deux ans, dans les trois chapelles du Bayou Terrebonne et du Petit-Caillou—le bon et sympathique Père Lamy, vient d'écrire au Père Dénecé qu'il peut compter sur lui, pour le mois d'octobre.

Cette mission, qui sera prêchée à l'occasion du jubilé recommandé par N. S. P. le Pape Léon XIII, commencera par l'Eglise St. Joseph, (Petit Caillou.) La seconde semaine sera consacrée à l'Eglise St. Jean-Baptiste, (Bayou Terrebonne,) et enfin la troisième semaine sera employée à l'Eglise Sainte Anne (Canal Bélanger.)

L'*Etoile d'Ibérie*, du 16 juillet:

Il se fait actuellement dans la paroisse Terrebonne, dans deux habitations différentes, un travail auquel nos habitants ne voudront pas croire et dont cependant nous tenons les détails, d'une source dans laquelle nous avons toute confiance. Sur la première de ces habitations il est cultivé 600 acres de cannes, la récolte est prête à être *laid by* et pour la faire il n'y a eu d'employés que huit piocheurs, qui une seule fois ont travaillé à l'extrémité des rangs, la seconde habitation ayant un peu moins de terrain en culture, a obtenu un résultat à peu près identique. C'est aujourd'hui un fait acquis, que si l'on veut tirer tout le parti possible du labeur et compenser le nombre de bras, qui manquent au développement complet de notre agriculture, il faut de toute nécessité se servir d'*instruments aratoires*, qui remplacent la pioche, ou la houe, tout en faisant un travail aussi bon, sinon supérieur, mais aussi vingt fois au moins, plus rapide. Ce résultat a été atteint avec des outils perfectionnés, que nous ferons connaître à nos habitants, pour peu qu'ils y tiennent, aussitôt que nous aurons reçu de certains détails, que l'on a promis de nous envoyer avant peu. Doubler ou tripler le résultat, sans augmenter le nombre d'hommes, est croyons-nous, le grand *desideratum* pour nos cultivateurs petits ou grands.

La *Sentinelle de Thibodaux*, du 16 juillet:

Les planteurs doivent être satisfaits. La pluie si impatiemment attendue a fini par tomber, et tombe journellement depuis trois jours. Ces pluies ont non-seulement considérablement rafraîchi l'atmosphère, mais encore elles vont, tout en désaltérant la terre, donner une nouvelle force de végétation aux plantes et aux céréales.

—Les exercices scolaires de fin d'année du collège de Thibodaux auront lieu le 27 et 28 de ce mois. A cette occasion le Rév. Père Ménard se propose de donner une petite foire dont le bénéfice sera destiné à la construction de la banquette de Thibodaux, à l'Eglise.

Enfin pour assurer l'achèvement de ces travaux, d'un intérêt majeur pour les habitants de Thibodaux, deux autres grandes foires seront données, l'une au mois de septembre et l'autre après Pâques.

—L'exhibition qui a eu lieu lundi dernier au Couvent Mount Carmel, à l'occasion de la distribution des prix, a été on ne peut plus admirée pour le nombreux auditoire qui était témoin de cette solennité scolaire. On sait que les sœurs qui dirigent cette institution ont obtenu, parmi nous, depuis longues années, de grands succès dans l'enseignement, mais jamais succès n'a été plus complet que celui obtenu cette année-ci. Le programme littéraire a été on ne peut plus attrayant et a démontré une fois de plus, tous les soins et toutes les attentions que les professeurs mettent à instruire les élèves qu'on leur confie. Parmi les élèves qui se sont les plus distinguées nous citerons Mesdemoiselles Keefe et O. Corguet dont les études classiques se terminaient.

—Les eaux du Bayou sont maintenant rendues à un point qui ne permet plus le fonctionnement des *dalles* à riz. Il n'y a que ceux qui ont des pompes ou des élévateurs qui peuvent arroser leurs champs de riz. Pour ceux qui ne sont pas pourvus de pareils engins, ils n'ont que la ressource des pluies.

—La sécheresse a détruit en grande partie tous les légumes, excepté cependant les melons qui sont d'une saveur toute exceptionnelle.

Nouvelles Télégraphiques.

La date des élections.

Paris, 15 juillet.—M. Ferry, président du conseil, a publié une circulaire fixant la date des élections générales au 5 octobre prochain.

La situation en Russie.

Londres, 15 juillet.—Un correspondant de Saint-Pétersbourg télégraphie que de nombreuses arrestations ont été opérées pendant la nuit de mardi à mercredi dans les faubourgs de cette ville. Des coups de pistolet ont été échangés sur plusieurs points. Un des agents supérieurs de la police a été trouvé tué dans un cimetière.

Le czar, la czarine et le czarewitch sont allés mardi de Peterhof à Saint-Pétersbourg dans un yacht à vapeur, ont débarqué au quai anglais et se sont rendus en voiture découverte à la cathédrale de la forteresse pour y entendre la messe.

Holocauste de paysans russes.

Saint-Pétersbourg, 15 juillet.—Un journal de Kieff, le *Lebou*(?), publie un télégramme de Pontive, province de Koorks, d'après lequel dix-neuf hommes et femmes ont été enfermés dans une grange par le régisseur d'une propriété appelée le "Rolgin," pour avoir refusé de travailler, et tous ont été brûlés vifs par des paysans qui ont mis le feu à la grange. Une personne, qui a été arrêtée, a avoué avoir pris part au crime.

Une ovation à l'Amérique.

Paris, 14 juillet.—Un groupe qui parcourait l'avenue de l'opéra avec des torches, s'est arrêté devant le bureau du "Herald" où flottaient les drapeaux français et américain, a chanté la Marseillaise et crié: Vive l'Amérique!

Une compagnie franco-atlantique.

Paris, 14 juillet.—La "Bourse" annonce qu'une compagnie de messageries franco-atlantique a été formée sous les auspices de la Société générale au capital de 5 millions. Elle a une subvention annuelle de 25,000 fr. du Canada, autant du Brésil, et recevra une prime de 500,000 fr. d'après la nouvelle loi maritime. Cette compagnie débute donc avec un revenu assuré d'un million.

Un journaliste cardinal.

Rome, 14 juillet—L'évêque Schiaffino sera créé cardinal au premier consistoire. M. Schiaffino a jusqu'ici été directeur de "l'Aurora", organe du Vatican. Un prélat distingué prendra cette direction. Des dispositions ont été prises pour donner à "l'Aurora" une circulation aussi large que celle des autres journaux.

Les récoltes en Allemagne.

Londres, 14 juillet—Le correspondant berlinois du *Times* croit qu'en Allemagne les récoltes seront plus mauvaises encore que l'année dernière. Le rendement sera, croit-on, inférieur de la moitié ou des deux tiers au rendement moyen.

La marine de guerre espagnole.

Londres, 14 juillet—Deux cuirassés espagnols sont arrivés à Gibraltar faisant route pour le Ferrol où le roi Alphonse doit prochainement assister au lancement de deux navires de guerre.

Traité de commerce avec l'Angleterre.

Madrid, 14 juillet—On croit que les bonnes relations de l'Angleterre et de l'Espagne aboutiront probablement à un traité de commerce avantageux.

Rixe entre Arabes et Tunisiens.

Paris, 14 juillet.—Une rixe a éclaté dans les rues de Tunis entre des Français et des Arabes d'un côté, et de l'autre les soldats tunisiens récemment revenus de Sfax, où ils n'ont pas été débarqués de peur qu'ils ne refusent de combattre les insurgés. Les Tunisiens ont reproché aux Arabes d'être de mauvais musulmans et ont demandé à grands cris la guerre sainte. Un Arabe a été grièvement blessé, et ses camarades, au nombre de 500, l'ont emporté à la légation française et ont demandé justice.

Explications singulières du gouverneur de Tripoli.

Constantinople, 14 juillet.—En réponse aux demandes réitérées de la France, Assym Pacha a déclaré que l'envoi de troupes turques à Tripoli était simplement une mesure administrative.

Le bruit court ici que des émissaires français ont été trouvés à Tripoli avec des documents compromettants en leur possession.

Défaite de Bou-Amema.

Oran, 15 juillet.—Le colonel Brunetière a surpris et attaqué l'arrière garde du chef Bou-Amema à Ain-Medisse. Bou-Amema a continué sa fuite, abandonnant ses blessés sur le champ de bataille. Ses forces sont estimées à 1,500 cavaliers et à 1,200 fantassins. Les troupes françaises continuent la poursuite.

L'horreur des femmes pour la guerre est si grande, qu'elle se manifeste dans tous les pays et à tous les degrés de l'échelle sociale.

L'année dernière, au moment où un choc paraissait imminent entre la Chine et la Russie, l'impératrice de Chine qui préside le conseil du gouvernement en qualité de tutrice de son fils, après avoir vainement montré sa répugnance pour la guerre, trouva un moyen ingénieux de l'empêcher.

"Avant de commencer les hostilités, dit-elle aux ministres pleins d'ardeur belliqueuse, ceux d'entre vous qui optent pour la guerre doivent s'engager à payer et les frais de guerre et l'indemnité de guerre que la Russie victorieuse ne manquera pas d'exiger si la Chine est vaincue."

L'effet de cette proposition fut surprenant. Immédiatement tout le ministère chinois se déclara partisan de la paix.

La Fête du 14 Juillet à Paris.

(Par le câble.)

Paris, 14 juillet.—Paris a été aujourd'hui entièrement absorbé par la célébration de la fête nationale—la seconde depuis qu'elle a été instituée par la Législature française. La revue de Longchamps, quoique moins importante que dans d'autres occasions précédentes, a été magnifique. Environ dix-sept mille hommes étaient sous les armes, et, sans exception, la marche et la tenue des troupes ont été admirables. A deux heures le président Grévy est monté à son pavillon, escorté par un détachement de cavalerie et suivi de près par le général Farre, avec le brillant cortège des attachés militaires étrangers. Les tribunes étaient moins encombrées que d'habitude, grâce à la prudence du général Pittié, qui était chargé de distribuer les cartes d'entrée.

La chaleur était terrible et a causé malheureusement plusieurs accidents. En moins d'une demi heure j'ai vu emporter cinq soldats qui venaient d'être frappés d'insolation. Mais on se fera une idée de la température qu'il faisait lorsque j'aurai dit que pendant le défilé, le gazon de l'enceinte a pris feu et a dû être éteint par les pompiers. A part ces accidents tout s'est passé d'une manière satisfaisante. Parmi les célébrités qui se trouvaient dans la loge du président j'ai remarqué M. Gambetta, M. Jules Ferry et presque tous les membres du cabinet, M. Léon Say, la plupart des ambassadeurs étrangers et les lions du jour, Mustapha et le général Elias(?). Un régiment de chasseurs à cheval a paru pour la première fois dans un costume assez singulier—tunique bleue et culottes collantes, bottes de cuir gris brun et un bonnet à poils orné de plumes blanches démesurément longues. Ils ont eu un grand succès de curiosité.

A la tombée de la nuit le Bois de Boulogne a été magnifiquement illuminé. Plus de cent mille lanternes coloriées étaient suspendues aux arbres du bois. Les avenues étaient ornées de magnifiques trophées et 200 barques féeriques resplendissant de myriades de lumières glissaient en tous sens sur les eaux paisibles du lac. L'avenue des Champs-Elysées et la Place de la Concorde sont en ce moment inondées de lumières. Les rues présentent une animation extraordinaire. Des musiques jouent sur chaque place publique et l'on rencontre des bals dans tous les coins de la ville. Il y a peut-être moins de drapeaux que l'année dernière, mais il y en a cependant une grande profusion, de toutes les couleurs et de tous pays. L'étendard étoilé flotte sur beaucoup de maisons, spécialement dans l'avenue de l'Opéra. Les réjouissances de minuit ne semblent pas près de finir et l'on continuera probablement à danser jusqu'au jour.

La revue des troupes du gouvernement de Paris a été passée le 14 juillet, à deux heures de l'après-midi, sur le terrain des courses de Longchamps, par le ministre de la guerre, en présence du président de la République.

L'infanterie, en grande tenue, guêtres blanches, la capote roulée sur le sac, formait trois colonnes de régiment.

Chaque régiment était fort de trois bataillons et quatre compagnies de 25 files.

Les groupes des 4es bataillons détachés dans le gouvernement militaire de Paris ne figuraient pas à la revue. Ils assuraient le service de garde et de piquet, et ont fourni aux régiments les éléments qui leur étaient nécessaires pour la formation des compagnies à l'effectif prescrit.

Les bataillons étaient au nombre de 52, dont 8 à la 1re colonne, 19 à la 2e colonne, 25 à la 3e colonne.

L'artillerie, forte de 13 batteries à 6 pièces et 6 caissons, avec 18 voitures du train des équipages, était disposée sur une ligne parallèle aux colonnes.

La cavalerie, comprenant 24 escadrons à 48 files formait trois colonnes de brigade sur le même front que la ligne d'artillerie et à gauche de celle-ci.

Toutes les troupes se sont rendues à leurs emplacements à une heure et demie.

A l'arrivée du président de la République, il a été tiré une salve de vingt-un coups de canon.

Le ministre de la guerre a passé aussitôt la revue, accompagné du gouverneur militaire de Paris.

Les musiques des régiments ont joué la Marseillaise pendant tout le temps qu'a duré la revue de la division à laquelle leur régiment appartient.

Aussitôt après la revue, le défilé a commencé. Il a eu lieu dans l'ordre suivant:

Le ministre de la guerre, général Farre, suivi de son état-major général et particulier.

Le gouverneur militaire de Paris, général Lecointe, suivi de son état-major général et particulier; Le commandant de l'école Saint-Cyr, général Deffis. 2 bataillons de cette école. Le général Lambert, commandant la place de Paris; 1 bataillon de gendarmerie mobile; 1 bataillon de garde républicaine; 1 bataillon de sapeurs-pompiers; 1 bataillon de chasseurs à pied [le 25me]; 6 bataillons du 1er régiment du génie; 1 parc de 16 voitures du génie.

Le Gén. Hecs(?), commandant la 10me division d'infanterie; le général Millot, commandant la 20me brigade.

17me bataillon de chasseurs à pied; 3 bataillons du 31me régiment; 3 bataillons du 76me régiment.

Le général Lecheene(?), commandant la 19me brigade.

3 bataillons du 46me régiment; 3 bataillons du 39me régiment.

Le général Campenon, commandant la 5me division d'infanterie; le général de Launay, commandant la 10me brigade.

2e bataillon de chasseurs à pied; 3 bataillons du 36e régiment; 2 bataillons du 129e régiment.

Le général Lamy, commandant la 9e brigade.

3 bataillons du 39e régiment; 3 bataillons du 74e régiment.

Le général Jeanningros, commandant la 3e division d'infanterie; le général de Langourian, commandant la 16e brigade.

3 bataillons du 115e régiment; 3 bataillons du 117e régiment.

Le général Mangin, commandant la 15e brigade.

3 bataillons du 124e régiment; 3 bataillons du 130e régiment.

Le général Grévy, commandant l'artillerie de la place de Paris; le général de Contamine, commandant la 20e brigade.

6 batteries des 11e et 23e régiments.

Le général Suter(?), commandant la 19e brigade.

6 batteries des 12e et 13e régiments; 1 parc de 12 voitures du 19e escadron du train; 1 parc de 6 voitures du 20e escadron du train.

Le général de Gresset(?), commandant la 1re division de cavalerie. Le général Deffis, commandant l'école de Saint-Cyr.

1 escadron de Saint-Cyr; 1 escadron de gendarmerie de la Seine; 4 escadrons de la garde républicaine; 1 escadron du 7e chasseurs à cheval; 1 escadron du 11e chasseurs à cheval.

Le général de Kerhué, commandant la 2e brigade de dragons.

4 escadrons du 8e régiment; 4 escadrons du 9e régiment.

Le général Lardeur, commandant la 3e brigade de cuirassiers;

4 escadrons du 3e régiment; 4 escadrons du 6e régiment.

Les troupes ont défilé devant le président de la République, qui était placé dans sa tribune.

Londres, 15 juillet.—On télégraphie de Paris au *Times*: que la fête nationale, qui a été célébrée hier, a eu un grand succès.

M. et Mme X., deux bourgeois bourgeoisant, viennent de partir pour Trouville. C'est un peu tôt; mais, d'abord, ça coûte moins cher qu'à la saison, et puis, madame avait depuis si longtemps envie de voir la mer qu'elle n'a pas pu attendre.

Voilà le couple, ébahi, sur la plage, contemplant la mer. Monsieur n'est pas content.

—Une telle quantité d'eau, fait-il, c'est trop, ça finit par friser le ridicule.

—Je ne dis pas, répond madame, mais je ne m'explique pas les vagues, le mère(?) ce mouvement continuel......

Survient un monsieur qui a entendu la conversation:

—Mon Dieu, madame, dit-il, c'est bien simple. Ce mouvement est produit par les poissons. Ces bêtes-là remuent beaucoup et produisent les vagues au moyen de leurs queues. En outre, deux fois par jour ils se retirent au large pour aller se faire pêcher, et, comme ils ne pourraient rester à l'air sans périr, la mer les suit

La confession de Guiteau.

Nous donnons ci-dessous *in extenso*, dit le *Courrier des Etats Unis*, la note, que nous avons résumée hier, communiquée à la presse par l'attorney de district Corkhill, relativement aux aveux de Guiteau:

L'assassin, Charles Guiteau, est venu à Washington le 6 mars 1881 et descendu à Ebbitt House, où il n'est resté qu'un jour. Ensuite il a retenu une chambre dans une autre partie de la ville, et il a pris ses repas et couché en divers endroits, au sujet desquels j'ai des détails complets. Le mercredi 18 mai 1881, l'assassin a décidé de tuer le président. Il n'avait alors ni argent ni pistolet. A la fin de mai il a visité le magasin O'Meara, coin des rues Quinzième et F, et il a examiné quelques pistolets, demandant les plus forts calibres. On lui en a montré deux du même calibre, mais de prix différents. Le mercredi 8 juin il a acheté le pistolet dont il s'est servi, pour lequel il a payé $10, ayant dans l'intervalle emprunté $15 d'un gentleman de cette ville, sous prétexte qu'il voulait payer sa note de pension. Le même soir, vers 7 heures, il a pris le pistolet, est allé au pied de la Dix-septième rue, et s'est exercé à tirer sur une planche une dizaine de fois. Ensuite il est retourné dans sa pension, a séché le pistolet en l'essuyant, l'a enveloppé dans son paletot et a attendu une occasion.

Le dimanche 12 juin, étant assis dans le parc Lafayette, il a vu le président sortir pour l'église Christian de l'avenue Vermont, et retournant immédiatement dans sa chambre il a pris son pistolet dans sa poche et a suivi le président à l'église. Il est entré dans l'église, mais il a vu qu'il ne pouvait pas l'y tuer sans danger de tuer quelqu'un d'autre. Il a remarqué que le président était assis près d'une fenêtre. Après le service il a examiné la fenêtre et vu qu'il pouvait l'atteindre sans difficulté et de ce point tirer à la tête du président sans tuer personne autre. Le mercredi suivant il est allé à l'église, a examiné la location et la fenêtre, et s'étant convaincu qu'il pourrait accomplir son objet il a résolu de faire la tentative à l'église le dimanche suivant.

Ayant appris par les journaux que le président quitterait la ville le samedi 18 juin avec Mme Garfield pour Long Branch, il a décidé de le rencontrer à la gare. Il est sorti de sa pension vers cinq heures du matin, le samedi 18 juin, est descendu à la rivière, au pied de la Dix-Septième rue, et a tiré cinq coups pour s'exercer et s'assurer que son pistolet était en bon état. Ensuite, il est allé à la gare, et il était dans la salle d'attente des dames avec le pistolet prêt quand le président et sa suite y sont entrés. Il dit que Mme Garfield avait l'air si faible et si frêle qu'il n'a pas eu le courage de tuer le président en sa présence, et comme il savait qu'il aurait une autre occasion, il est sorti de la gare. Il avait probablement engagé une voiture pour le conduire en prison.

Mercredi soir le président, son fils, et, à ce que je crois, le marshal des Etats-Unis Henry, ont fait une promenade en voiture. L'assassin a pris son pistolet et les a suivis et guettés quelque temps, espérant que la voiture s'arrêterait, mais il ne s'est pas offert d'occasion. Le vendredi soir 1er juillet, il était assis dans le parc en face de la Maison Blanche quand il a vu le président sortir seul; il l'a suivi en descendant l'avenue jusqu'à la Quinzième rue, puis il s'est tenu sur le trottoir opposé de la rue jusqu'à ce que le président fût entré dans la résidence du secrétaire Blaine. Il a guetté quelque temps du coin des rues Quinzième et H, puis, craignant d'attirer l'attention, il est entré dans l'allée derrière la résidence de M. Morton, a examiné son pistolet et a attendu. Le président et le secrétaire Blaine sont sortis ensemble, et il les a suivis jusqu'à la porte de la Maison Blanche sans trouver occasion d'employer son arme.

Le matin du samedi 2 juillet, il a déjeuné au Riggs House vers 7 heures. Puis il est allé dans le parc, où il est resté assis une heure. Ensuite il a pris un car à un cheval jusqu'à la sixième rue; il a engagé une voiture moyennant $2 pour le conduire à la prison; il est entré dans le water closet, a sorti son pistolet de sa poche et l'a débarrassé du papier dont il l'avait enveloppé pour empêcher la transpiration de son corps d'humecter la poudre, a examiné soigneusement le pistolet et essayé la détente, puis il est allé prendre un siège dans la salle d'attente des dames, et, dès que le président est entré, il s'est avancé derrière lui et a tiré deux fois.

Je crois que ces faits peuvent être acceptés comme exacts, et je les donne au public pour contredire certaines fausses rumeurs relatives au plus atroce des crimes.

Lecture des caractères d'imprimerie.—Le docteur Javal continue ses études si intéressantes sur la physiologie de la lecture et de l'écriture. M. Javal arrive à des conclusions très pratiques et très précises sur la forme qu'il est physiologiquement utile de donner aux caractères typographiques. Sa théorie repose principalement sur le fait que, pour lire, le regard parcourt horizontalement la ligne imprimée environ aux deux tiers de la hauteur moyenne des lettres. On peut s'assurer de l'exactitude de cette observation en recouvrant la moitié inférieure, puis la moitié supérieure d'une ligne d'impression au moyen d'une feuille de papier opaque. Dans le premier cas, la lecture devient très facile; dans le second, elle devient presque impossible. Il suit de là: 1° que l'*interlignage* n'offre, au point de vue de la lisibilité, aucun avantage; 2° qu'il importe d'accroître la largeur et l'espacement des caractères plutôt que leur hauteur. Enfin, point très essentiel, la longueur des lignes ne doit point dépasser sept centimètres.

Cette dernière observation s'explique ainsi. Quand le regard du lecteur, du lecteur myope surtout, parcourt horizontalement une ligne imprimée, le livre étant placé à environ 30 centimètres de la tête, la distance de l'œil à la page varie d'une façon très appréciable en vertu du principe proclamé dans deux vers plus célèbres qu'élégants:

La perpendiculaire se pique
D'être plus courte que l'oblique.

L'accommodation doit donc varier en proportion correspondante, d'où une fatigue incessante y accroît la myopie d'une façon désastreuse.

M. le docteur Javal n'hésite pas à attribuer le nombre considérable des myopies progressives en Allemagne à la longueur exagérée de la ligne d'impression en usage chez nos voisins. On comprend l'importance de ces recherches au point de vue de l'hygiène oculaire des écoles.

En France, une commission spéciale vient d'être nommée pour fixer les types des caractères employés dans les livres scolaires.

Les gommeux.—Depuis dix ans, le nombre des gommeux va toujours diminuant. On rencontre bien encore quelques imbécillités prétentieuses,

Exhibant sur leur dos les gravures de mode
Où le mieux n'est le mieux qu'à l'incommode.

Mais il y a dans l'ensemble des jeunes gens comme un dégoût de ces existences inutiles, pommadées, abêties, dont on tirait vanité naguère. Cela est si vrai que le mot lui-même est tombé en désuétude.

Ce n'est plus qu'à longs intervalles qu'un journal attardé risque une facétie sur les gommeux. Cela produit l'effet d'un anachronisme.

Une des principales causes de cette salutaire régénération est certainement le nouveau système militaire, qui met le plus riche comme le plus pauvre aux prises avec les sévères réalités de la vie.

Le volontariat, les vingt-huit jours ont eu une influence considérable sur le moral et sur le physique de la France nouvelle.

Je ne prétends pas affirmer que tout soit pour le mieux dans la plus pure des nations. Mais, de ce côté du moins, je constate une convalescence.

Nous en avions besoin.

WM. E. MURPHY, AVOCAT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.
6avril—??

SERVICE FUNEBRE.

Il y aura, MARDI prochain, à la cathédrale St-Louis, à 8 heures du matin, un service funèbre pour le repos de l'âme de Mme Fçois DUFOUR, née MARIE CARASSUS. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux. 16 juil—3f

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre, pour le repos de l'âme de JEAN LANGUEFAUSSE, sera célébrée à l'église St-Augustin, MARDI, 19 juillet 1881, à 8 heures du matin. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve. 16 juil—2f

LE DOCTEUR BOUDANEZ,
De retour à la Nouvelle-Orléans.

A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il a repris l'exercice de sa profession. CONSULTATIONS: tous les jours de 8 à 9 A. M. et de 2 à 3 P. M., à son domicile rue de la Douane 179, entre Remparts et Bourgogne. 10juil—6t

On demande

De suite un HOMME DE PEINE et un DRIVER pour conduire une charrette de grocerie. S'adresser coin Ste-Anne et Robertson. 19juil—1f

L'UNION FRANÇAISE.
Assemblée-Générale Extraordinaire.

MESSIEURS les Sociétaires sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu DIMANCHE, 24 du courant, à la salle de la PARFAITE UNION, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe. La séance sera ouverte à midi précis.

Objets de l'assemblée:
1° Achat d'un immeuble.
2° Clause à introduire dans la constitution.

Pour l'instruction des membres, nous copions l'article suivant de la Constitution de la Société:

TITRE XI—Art. 2—Ne seront admis aux assemblées-générales que les sociétaires qui ne seront pas en retard de plus de trois mois de quotisation.

Les retardataires pourront se mettre en règle avec la caisse avant ou le jour même de l'assemblée au local de la réunion.

On devra présenter à la porte la lettre de convocation.

Le but de l'assemblée étant d'une grande importance pour l'avenir de la société, messieurs les membres sont instamment priés d'être ponctuels.

MM. les Présidents des sociétés françaises sont cordialement invités.

Par ordre du Conseil de Direction
FRANÇOIS TUJAGUE, Président.
A. Dagobert(?), Secrétaire protem. 17juil—7f.

New-Orleans Spanish Fort and Lake Railroad.—Nlle-Orléans 16 juillet 1881. A partir d'aujourd'hui, DIMANCHE 17 juillet, le prix du passage sur cette route sera de QUINZE CENTS, aller et retour.
J. M. SEIXAS, Président. 18 juil..7f.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1881—A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
J. W. HINCKS, Secrétaire. 17 juillet—15t

Bureau du New Louisiana Jockey Club, No 194, rue du Canal.—Nouvelle-Orléans 16 juillet 1881—Les membres du Nouveau Jockey Club de la Louisiane, sont, par l'avis présent, informés qu'un concert-promenade et une soirée dansante auront lieu le JEUDI, 21 juillet 1881. Chaque membre a droit à cinq invitations qu'on peut obtenir auprès du soussigné.
G. W. NOTT, Secrétaire. 17juil—2f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Germania, rue du Camp, No 31. Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1881—A une réunion régulière du Bureau tenue ce jour, il a été résolu de payer un dividende semi annuel de 5 pour cent, aux actionnaires sur demande.
E. MAIER(?), secrétaire. 17 juil—7f

Bureau de la Compagnie de Glace de la Louisiane.—No 56 South Front St.—Nouvelle-Orléans, le 15 juillet 1881. A une réunion des directeurs de cette compagnie tenue le 13 de ce mois, un dividende de 2 pour cent a été déclaré payable aux actionnaires le 20 courant.
Tout transfert après aujourd'hui sera sans dividende.
W. A. BILLAUD, Secrétaire. 14 au 20 juil. incl

Banque Mutuelle.—Nelle-Orléans, 30 juin 1881.—A une réunion de la Direction, tenue le 28 du courant, il a été résolu de déclarer un dividende de quatre pour cent payable aux actionnaires sur demande.
JOSEPH MITCHEL, Caissier. 1er juil—1m

Bureau de la Compagnie de chemin de fer de la rue St-Charles.—Coin des rues Carondelet et Haitième(?)—Nouvelle-Orléans 8 juillet 1881—A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende, de un et demi pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à partir de MARDI, 19 juillet 1881.
V. RIVIERE, Secrétaire. 9 juillet—10,17,19

Avis.—Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple.—Nlle-Orléans, 12 juillet 1881.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI, 26 juillet, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M., au bureau de la Compagnie, 10 rue Carondelet.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire. 14 juil—au 26

Mlle B. de Miranda

A L'HONNEUR d'annoncer qu'elle continuera à donner des LEÇONS D'ESPAGNOL à un prix très réduit, soit à domicile ou chez elle, Jackson St., enseigne Magazine (cigare store.) 17juil—3f

On demande

A ACHETER à bon marché, pour du comptant, un terrain propre à y construire ou un cottage ayant quatre pièces dans le corps de logis, en bon état et situé dans les limites des rues Remparts, Prieur, Ste-Anne et Kerlerec. Adresser les communications à "PURCHASER" au bureau de l'Abeille, y mentionnant le prix. 17juil—4f

Bureau du Percepteur de Taxes,
District inférieur—No 47 rue St-Louis.
Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1881.

CONFORMEMENT à la section 25 de l'article 77 de 1880, avis est ici donné aux contribuables du district inférieur, que les taxes assises en l'année 1881, sont accusées sur les tableaux de taxes enregistrés en mon bureau et en le bureau des hypothèques de la paroisse; qu'elles sont dues maintenant; et que le 31 décembre 1881 elles seront placées sur la liste des taxes arriérées et seront sujettes à un intérêt de 8 0/0 par an à partir de cette date jusqu'à ce qu'elles soient vendues comme le prescrit l'article 210 de la Constitution. Les personnes désirant s'épargner l'intérêt et des frais sont invitées à venir de suite acquitter leurs taxes.
P. L. BOUNY, percepteur de taxes du district inférieur. 17 juil 17,20,24,27.

Divertissement renvoyé.
Crescent City Uniform Division No. 2.
Knights of Pythias.
Parade et Fête Champêtre AU JARDIN DE CARROLLTON,
Mercredi soir, 26 juillet 1881.

COMITE D'ARRANGEMENTS.
J. H. WEINFURTER, Chairman.
Jno. A. McLean, A. D. Hoteling,
F. Downey, A. Rosenberg,
L. H. Klevers.

Les billets et invitations émis pour le 13 juillet seront valides pour la soirée du 27. Des demandes d'invitation peuvent être obtenues des membres ou au No 112 rue Gravier, bureau du Southern Knight, et coin Conti et Passage de la Bourse, chez J. J. Weinfurter.
Billets, 50 CENTS. 17 juillet—17,20,24,27

FRANTZ — W. H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie,
65 rue Royale, Entre Bienville et Conti Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.
DIAMANTS.
N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
9avril—30 1an M.V.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 18 JUILLET—CLASSE No 168.
Tirage de 4 heures P. M.

36	42	70	29	68	73	67	62	22	21	3	12	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature ce 18 juillet 1881—4 heures P. M.
SAM. GIVEN(?), LOUIS H. FELIX(?), Commissaires.

GODCHAUX.
VETEMENTS —ET— ARTICLES de TOILETTE
Pour hommes, jeunes gens et enfants.

Un magnifique assortiment de VÊTEMENTS POUR TRAVAIL, genres élégants et uniques, coupes parfaites. Assortiment complet de Vestes de coutil blanc et de Marseille paletots de bureau et pantalons de travail.

Nos vêtements d'été les plus récents.
"Les serges de l'Inde et Diagonal," Les vêtements les plus frais qu'il y ait.

LEON GODCHAUX,
51 & 53 RUE DU CANAL. 3juil

Université Vanderbilt.
NASHVILLE, Tenn.
Session 1881-82.

LES Départements Académique, Biblique et de Droit ouvrent le 1er septembre; les départements Médical, Dentaire et Pharmaceutique, le 1er octobre 1881. Les prix des cours sont comme suit: Département Académique, $65; Biblique, $15; de Droit, $100; de Médecine, $65, Dentaire, $90, Pharmaceutique, $65. Dix privilèges de suivre les cours valant $100 chacun, ont été accordés aux étudiants méritants, à la clôture de la dernière session. Quatre "Graduate Fellowships" valant $240 chacun, et deux "Post Graduate Fellowships," valant $500 chacun, ont également été accordés.

Les divers chaires de l'Université sont occupées par quarante professeurs et instructeurs. Six cent trente-deux étudiants de vingt-un Etats ont immatriculé l'année dernière.

Pour le REGISTRE ANNUEL ou plus amples informations, s'adresser à J. M. Leech(?), secrétaire de la Faculté ou à
L. C. GARLAND, chancelier. 15 juil—1m

Comté Madison, Virginie.
Près la station Rapidan, Virginie.
ACADEMIE LOCUST DALE.
David F. Boyd, Principal.

AVEC le concours habile dans le département académique, des gradués de l'Université de la Virginie, et d'un officier compétent, dans le département militaire.

Cette académie est fondée depuis de longues années et a toujours été dirigée avec succès. C'est principalement une école préparatoire pour l'Université de la Virginie, dont l'enseignement est mathématique et des langues anciennes et modernes, l'anglais y compris, est nécessairement l'objet de grands soins.

Le collège est situé en un des endroits les plus sains et les plus pittoresques de Piedmont, Virginie, au dessous du Blue Ridge près la rivière Rapidan, et au milieu d'une communauté intelligente et policée, il y a des églises de différentes croyances.

Les bâtiments et le terrain sont vastes et attrayants, et surtout convenables pour un pensionnat.

La session commence le troisième lundi de septembre et se termine le troisième lundi de juin.

Les conditions sont $200 pour la session de 9 mois, pour toutes les dépenses, moins les vêtements, les livres et les soins médicaux. Pour les fils de ministres de l'Evangile, le prix de l'enseignement est de $50 moindre.

Cette école est privée et se trouve sous le contrôle absolu du principal.

Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné à Bâton Rouge, Lne, jusqu'au 1er août, et après à Locust Dale, P. O. comté Madison, Va.
D. F. BOYD, Principal. 16 juillet—3m V et C.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU— CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée en 1849—Réorganisée en 1859.
CAPITAL EN ARGENT.. $400,000
Sollicite des Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN .... Président.
S. B. NEWMAN ..... Vice-Président.
CHAS. E. RICE .... Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	Ad. Moulton,
Geo W. Sentell,	Wm. B. Conger,
P. R. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G. Rush(?),	George Martin,
Edward Hale,	Henry L. Flash,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Steward,	Lucien Delery,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Charles H. Dolsen,	Charles Newman,
B. P. Grigsby,	S. O. Conlon(?),
Wm. A. Phelps,	John Calder,
Ferd. Marks,	Wm. R. Lyman,
R. H. Adams,	

10juillet—1an V&C

Avis.

COMMENÇANT le 11 juillet, un train spécial d'excursion pour les GENS DE COULEUR partira de la gare du chemin de fer "Louisville et Nashville," à 7 heures 10 minutes, tous les LUNDIS, allant jusqu'à Ocean Springs et s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires et revenant en ville à une heure raisonnable de la soirée.

Trajet, aller et retour, un dollar.

Billets à vendre, tous les lundis matins, à la gare, rue du Canal.
J. T. HARAHAN, Surintendant. 10juil—

LES HERITIERS DE J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de LUNDI 13 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment.

Linons toile imprimés,
Ginghams Zéphyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jaconats français.
Grenadines françaises en couleur,
Etoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins.
Mousselines blanches, etc., etc.
12 juin—

HENRY N. SIEBRECHT.
49.....RUE ROYALE.....49
MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ELEGANTS
DANS LE DERNIER GENRE.
Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.
PRIX MODERES.
21 avril—6m

M. AUGUSTE TETE devient, dès ce jour, associé de ma maison de commerce. La raison sociale sera LANAUX & TETE.
PIERRE LANAUX. 3juil—14f

A Vendre.

UNE machine à vapeur Payne, montée sur roues, force de 8 chevaux, en parfait ordre. Un trasher Farquart No 2, presque neuf. S'adresser à M. JOSEPH GARNIER, Welcome P. O., St. James Parish. 13 juil—1m

A louer.

LE MAGASIN No 48 rue de Chartres, entre Dumaine et Bienville. Les étagères, comptoirs et installations de gaz seront loués avec le magasin. Possession donnée le 1er août. S'adresser à A. PEPIN & BRO, 154 rue du Canal. 10 juil—

Correspondance.

Ci-dessous nous publions quelques lettres qui intéresseront vivement les dames, car il s'agit de nouveautés.

Paris, 6 juin 1881.
A monsieur Arthur Durieu, à la Nouvelle-Orléans.

Cher monsieur,

Votre lettre en date du 27 mai nous est parvenue, et sans perdre de temps, nous en avons suivi les instructions. Après plusieurs jours de pourparlers avec la maison Derbais, il nous a été possible de compléter à votre prix, le jeu de formes pour bottes de dames; seulement, comme il fallait faire à neuf toute votre commande il nous a été impossible d'expédier à la date précisée dans votre lettre et ce n'est que vers le premier juillet que votre commande quittera le Havre. Nous vous ferons remarquer que nous avons présentes nos prétentions pour que les formes soient parfaites, sous tous les rapports, et il n'y a pas de doute que vous serez en mesure d'offrir la botte la plus élégante qui se soit encore vue en Amérique: notre genre de formes est en grande vogue dans toute l'Europe et il n'y a pas de doute qu'il en sera de même dans votre pays. En espérant recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous saluons respectueusement,

MIRTEL FRERES.

Vienne, 1er juin 1881.
Monsieur Arthur Durieu, Nouvelle-Orléans,

Monsieur,

Nous nous plaisons à répondre à votre lettre en date du 12 mai 1881, et c'est avec plaisir que nous vous apprenons que nos formes n'ont jamais été exploitées en Amérique et nous vous remercions d'avoir pensé à nous en nous envoyant votre commande, qui recevra toute notre attention. C'est, croyons nous, une heureuse idée que vous avez d'introduire l'article Viennois sur votre marché, surtout pour une maison en vogue comme la vôtre. Voici ce que nous avons choisi et que nous expédierons vers la fin de juin:

Un jeu de formes, escarpins (copie Andalouse) pour être monté avec garnitures, ce genre est très large du bout. Un jeu formes bouts arrondis, entièrement nouveau. Ce genre se porte avec une petite bouffette en peau. Tous jeux de formes assorties pour escarpins vernis et en couleur, deux jeux de formes été. Chiffonnette. C'est le dernier article qui vient de paraître. Avec vous expédions aussi 100 patrons genres entièrement nouveaux, ainsi qu'un grand nombre de gravures de genres nouveaux, dont nous n'avons pas encore les formes. Avec l'espoir que notre expédition vous parviendra en bon ordre, et quelle vous donnera entière satisfaction, nous vous saluons en vous priant d'accepter nos salutations empressées.

NORTLINGER ET COMPAGNIE.

Paris, 3 juin 1881.
Cher monsieur Durieu,

C'est avec plaisir que nous accusons réception de votre très honorée du 18 mai et croyez que je suis flatté au plus haut degré du succès dont vous me parlez quoiqu'il vous revient en grande partie je n'en suis pas moins heureux d'en prendre ma part. Le nouveau jeu de formes pour house plus larges est sur route et arrivera à New-York vers le premier juillet. Par le même courrier je vous fais parvenir le patron de ma nouvelle forme dite "Cambeure aiguille," si vous croyez pouvoir introduire cette nouvelle je me ferai un plaisir de vous en compléter un jeu immédiatement.

Tout à vous,
ALBERT FAUCHE.

H. BILLARD,
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
50 RUE DE CHARTRES, Coin Bienville, Nlle-Orléans.

Raspail—Manuel Annuaire de la Santé ... $0 50
Cortiau—Aide-mémoire de Médecine et de chirurgie ... $2 75
Bonnemel(?)—Formulaire officinal et magistral international ... $3 50
Dorvault Officine (dernière édition.) ... $8 50
Bouchardat — Annuaire de Thérapeutique ... $1 00
— Formulaire magistral ... $2 00
Cazenave—Traité des Accouchements ... $6 00

Littérature.

Théophile Gautier—Oeuvres par volumes ... $1 25
Gve Flaubert—Oeuvres par volumes ... $1 25
Henri Gréville ... $1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré ... $3 75
— Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré ... $3 00
— Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré ... $3 00

Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier. Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume
Bourgeois d'Orit(?)—Guide pratique de la culture de la canne à sucre ... $2 00

LE DESSIN POUR TOUS, Méthode Cassagne, Etudes d'Ornements Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.

BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.

Mambois Roréte(?), Collection complète à $1 25 le volume. 26 juin—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE.
A. Brousseau's Son.
17.....RUE DE CHARTRES.....17
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
26juin—

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré son bureau au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée). 6 oct—

SALON DE BARBE
DE
JULES MAILLEVIN,
26 rue St-Charles, en face l'hôtel St-Charles
Réduction de Prix:
Coupe de cheveux 25 cts; Shampooing 25 cts.
Brossage de tête à la machine.
JULES MAILLEVIN, Propriétaire. 23 avr—3m

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box 2800 N. O. P. O. 13 fév—

Avis.

EPIZOOTIE CHARBONNEUSE pour prévenir le charbon. S'adresser au Dr J. MORICE, médecin-vétérinaire diplômé français 215 Canal, coin Remparts. 2juil—1 mois

Culture de la soie.

LES habitants de la Louisiane qui désireraient se mettre en rapport avec une personne parfaitement au courant de la culture du murier et de l'éducation des vers à soie, peuvent s'adresser au Bureau de l'Abeille. 7juil—10f

Changement de local.

J'AI l'honneur d'annoncer à ma nombreuse clientèle que j'ai transféré mon magasin de Porcelaine, Faïence, Verrerie et articles de ménage, au coin des rues Royale et St-Pierre.
19 juin—1m. ANT. CASTEL.

HUILE D'ASSURANCE.
LA MARQUE DE COMMERCE PROTÉGÉE PAR UN DÉCRET —DE LA— Cour Suprême.

Une des dernières causes sur lesquelles la Cour Suprême s'est prononcée avant de s'ajourner, a été celle de la Compagnie dite: Insurance Oil Tank Company vs. John H. Scott. La Compagnie a enjoint M Scott de se servir de sa marque de commerce "Huile d'Assurance." L'opinion unanime de la Cour, émanée par M. le Juge Fenner était en faveur de la demanderesse, la Compagnie Oil Tank Insurance.

Nous reproduisons ci-après quelques passages de la savante décision qui ont trait à l'origine du nom et à la fabrication de l'Huile d'Assurance, à sa célébrité, à son importance aux yeux du public et à son titre à la protection de la marque de commerce contre tout empiètement.

"Les témoignages prouvent qu'antérieurement à 1872, la plus grande partie des huiles d'éclairage provenant du pétrole, alors sur le marché, étaient peu à l'épreuve du feu, et conséquemment inflammables, et aussi produisaient des vapeurs qui, avec certaines combinaisons de l'air atmosphérique se manifestant, devenaient explosibles et fréquemment occasionnait la perte de vies humaines et de propriétés. D'autres huiles, alors en usage, non inflammables ni explosibles, étaient trop chères pour l'éclairage et ne possédaient pas les autres qualités requises pour les rendre propres à l'usage domestique dans des lampes ordinaires.

On demandait alors publiquement et urgemment une huile d'éclairage de ce genre qui réunit à une sûreté parfaite les autres qualités nécessaires pour l'usage des familles.

Afin de répondre à cette demande, la demanderesse a entamé des négociations avec certaines maisons d'huile à Cleveland, Ohio, pour la production d'une huile d'éclairage ayant ces mêmes qualités désirées quant à la couleur, gravité spécifique, le degré d'ignition et l'épreuve du feu.

La demanderesse réussit, en 1873, à se procurer une huile, fabriquée pour elle et sous ses ordres, huile réunissant les qualités voulues; laquelle, après examen, gagna la faveur publique et la recommandation du Bureau de Santé de ces Etats et des compagnies d'Assurance de la Nouvelle Orléans et d'autres villes.

A cette huile, la demanderesse donna le nom de "Huile d'Assurance", et adopta ce nom comme sa "marque de commerce" sous laquelle elle vendit cette huile particulière, pour la distinguer non seulement des autres huiles différentes, mais aussi de toutes les huiles vendues par d'autres qu'elle."

. . . . . .

"En vertu de la qualité de l'huile et avec l'aide d'agences actives et d'annonces coûteuses, la demanderesse parvint à se créer un vaste commerce en cet Etat et en les Etats voisins, commerce profitable pour elle et avantageux pour le public—les témoignages établissent qu'il n'est jamais résulté d'accident de l'usage de cette huile "d'Assurance."

Le défendeur rival marchand d'huiles en cette ville, après que l'huile de la demanderesse eût acquis sa réputation, commença de préparer et de vendre une huile, comme l'Huile d'Assurance et fit faire une plaque en métal le Fac Simile de celle dont se servait la demanderesse et avec laquelle il estampillait les canettes renfermant son huile et les vendait sur le marché.

La demanderesse a intenté le procès actuel pour prévenir, par injonction, l'usurpation de sa marque de commerce, et pour obtenir des dommages."

. . . . . .

Comme conclusion, nous considérons que l'intérêt du public, qui est un motif important pour protéger les marques de commerce, est particulièrement compromis dans une affaire comme celle ci. Si, comme le démontre les témoignages, la demanderesse a dirigé ses affaires de telle sorte, qu'elle a inspiré au public la confiance que l'Huile d'Assurance, fabriquée pour elle et vendue sous cette marque de commerce, est non seulement utile et convenable, mais aussi absolument sûre pour l'éclairage, et ainsi s'est créé un commerce important basé sur cette confiance, nous croyons que la demanderesse et le public ont droit à une protection de leurs relations mutuelles de confiance d'une part, et de leur patronage de l'autre.

Il se peut, comme le prétend le défendeur, que l'huile vendue par lui sous la marque de commerce de la demanderesse, soit égale, sous tous les rapports, à celle de la demanderesse. Mais si le défendeur peut se servir de cette marque de commerce, d'autres marchands moins consciencieux peuvent s'en servir pour des huiles inférieures et dangereuses; et le public en cela perdrait cette sécurité dont il est certain en achetant l'huile ainsi marquée et le commerce de la demanderesse serait détruit.

Le défendeur ne peut, en justice ou en droit, travailler à l'aide de la réputation, de la sagacité commerciale ou de l'entreprise de la demanderesse ce qui sont représentés et trouvent leur force dans sa marque de commerce.

Nous ne trouvons pas dans les témoignages de preuve suffisante pour baser une estimation de dommages."

Il est donc ordonné, adjugé et décrété que le jugement duquel il a été fait appel soit renversé, et il est maintenant adjugé et décrété que l'injonction primitivement lancée soit rétablie et rendue perpétuelle; et que la demande de dommages de la demanderesse soit repoussée comme en un cas de non-preuve. Le défendeur et pétitionnaire de l'appel devra payer les frais dans les deux Cours."

Le droit exclusif de la Compagnie Insurance Oil Tank à sa marque de commerce "Huile d'Assurance," est ainsi pleinement soutenu par la plus haute autorité judiciaire, et tous les marchands de bonne foi et responsables qui désirent acheter et vendre la véritable Huile d'Assurance doivent conclure des arrangements avec la Compagnie ou ses agents pour des approvisionnements réguliers.

Le prix a été réduit de telle façon que l'Huile d'Assurance est maintenant à la portée de tous les consommateurs. Les parents qui tiennent à la vie de leurs enfants et à la sécurité de leurs demeures, ne doivent risquer aucune autre huile dans leurs lampes de famille.

Tout grocer ou marchand au Sud et dans l'Ouest, qui vend la véritable Huile d'Assurance peut montrer à ses clients la

MARQUE DE COMMERCE
HUILE D'ASSURANCE
I. O. T. Co.

et les signes et factures prouvant que l'Huile vient du magasin de la
Insurance Oil Tank Company
96 et 97 RUE GRAVIER,
Nlle-Orléans, Lne.,
ou à l'Agence générale de l'Ouest,
C. W. ROBINSON,
61 West Second Street,
(Cincinnati, Ohio).
26 juin—1m.